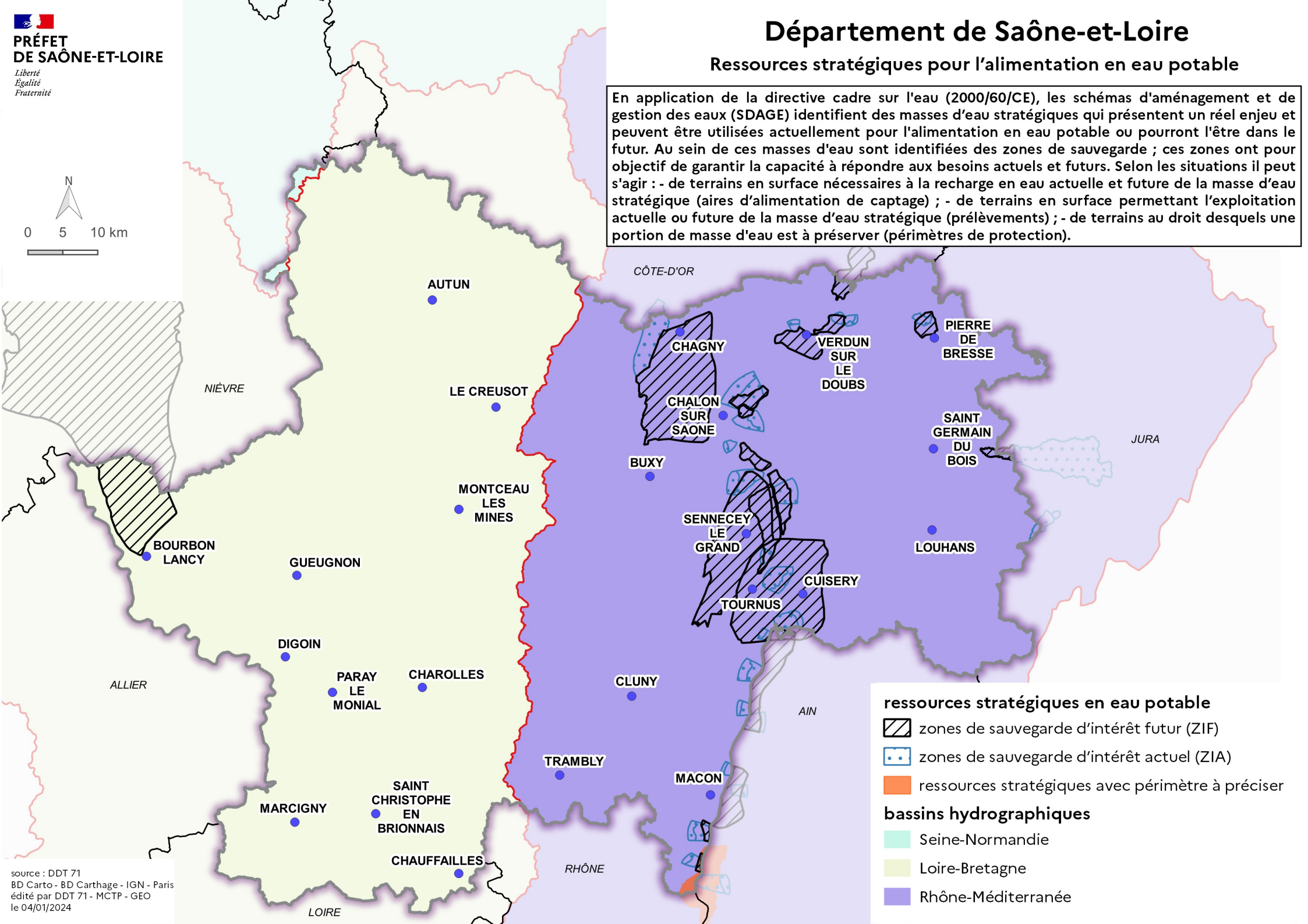
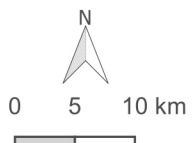





Département de Saône-et-Loire

Ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable

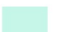
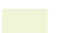

En application de la directive cadre sur l'eau (2000/60/CE), les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) identifient des masses d'eau stratégiques qui présentent un réel enjeu et peuvent être utilisées actuellement pour l'alimentation en eau potable ou pourront l'être dans le futur. Au sein de ces masses d'eau sont identifiées des zones de sauvegarde ; ces zones ont pour objectif de garantir la capacité à répondre aux besoins actuels et futurs. Selon les situations il peut s'agir : - de terrains en surface nécessaires à la recharge en eau actuelle et future de la masse d'eau stratégique (aires d'alimentation de captage) ; - de terrains en surface permettant l'exploitation actuelle ou future de la masse d'eau stratégique (prélèvements) ; - de terrains au droit desquels une portion de masse d'eau est à préserver (périmètres de protection).



ressources stratégiques en eau potable

-  zones de sauvegarde d'intérêt futur (ZIF)
-  zones de sauvegarde d'intérêt actuel (ZIA)
-  ressources stratégiques avec périmètre à préciser

bassins hydrographiques

-  Seine-Normandie
-  Loire-Bretagne
-  Rhône-Méditerranée

source : DDT 71
 BD Carto - BD Carthage - IGN - Paris
 édité par DDT 71 - MCTP - GEO
 le 04/01/2024